

January 26, 2022

Dear Premier Higgs and Minister Dunn,

Following the announcement of the Self Employed Lockdown Fund (SELF) program last week, we conducted an informal survey of our members over the weekend to assess how many of our members can access this support. The results of the survey have confirmed that **61% of our members don't qualify for Government of New Brunswick financial support through COVID-19.**

We have included a full breakdown of the survey results below, but wanted to provide a summary of the findings, and impacts, which demonstrate a compelling case that **the government of New Brunswick needs to adjust the eligibility requirements for this program to support those who need it most.**

The most common reason members indicated for not being eligible to receive the SELF program provincial funding is that they did not make \$30,000 in 2019. When asked what their 2019 income was, approximately half of those who responded estimated their 2019 income at more than \$20,000 - which means close to \$390/week, leaving a large gap in what is currently available in federal funding (\$270).

Other common reasons for ineligibility are that members do not possess a CRA business number or they are not registered in New Brunswick as a business. A business owner can earn legitimate income under \$30,000/year without a CRA business number or without being registered in New Brunswick. Cosmetologists who opened a business in 2019, or who have recently graduated from their educational and training programs are also ineligible for support.

26 janvier 2022

Chers premier ministre Higgs et ministre Dunn,

Suite à l'annonce de l'Aide d'urgence aux travailleurs autonomes la semaine dernière, nous avons mené un sondage informel auprès de nos membres pendant la fin de semaine afin d'évaluer combien de nos membres peuvent avoir accès à ce soutien. Les résultats du sondage ont confirmé que **61% de nos membres ne sont pas admissibles à l'aide financière du gouvernement du Nouveau-Brunswick par le biais de COVID-19.**

Nous avons inclus une décomposition complète des résultats du sondage ci-dessous, mais nous voulions fournir un résumé des conclusions et des impacts, qui démontrent de façon convaincante que le **gouvernement du Nouveau-Brunswick doit ajuster les conditions d'admissibilité à ce programme pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin.**

La raison la plus courante indiquée par les membres pour ne pas être admissibles au financement provincial de l'Aide d'urgence aux travailleurs autonomes est qu'ils ne gagnaient pas 30,000\$ en 2019. Lorsqu'on leur a demandé quel était leur revenu de 2019, environ la moitié de ceux qui ont répondu ont estimé leur revenu de 2019 à plus de 20,000\$ - ce qui signifie près de 390\$/semaine, laissant un grand écart par rapport à ce qui est actuellement disponible dans le financement fédéral (270\$).

D'autres raisons courantes d'inadmissibilité sont que les membres ne possèdent pas de numéro d'entreprise de l'ARC ou qu'ils ne sont pas enregistrés au Nouveau-Brunswick en tant qu'entreprise. Un propriétaire d'entreprise peut gagner un revenu légitime inférieur à 30,000\$/an sans posséder un numéro d'entreprise de l'ARC ou sans être enregistré au Nouveau-Brunswick. Les cosmétologues qui ont ouvert une entreprise en 2019 ou qui ont récemment

The expanded Small Business Recovery Program still excludes more than 82% of our members because most of our members do not employ 2 - 99 people.

We have seen a number of our members make the difficult decision to shut down their businesses because they cannot continue to maintain their business and personal expenses on the available federal funding.

To be clear, **the Cosmetology Association of New Brunswick maintains that our businesses can be open now, following all existing health and safety protocols.** Cosmetologists are expert in sanitization, trained in infectious disease control, and maintain controlled environments through scheduling one-on-one appointments with our clients. We know of no transmission of Covid-19 in any of our members' businesses. We maintain that the government's current exemptions for certain businesses are unfair.

We are also advocating that our members receive support from the provincial government for any period of shutdown - specifically, we ask that the government expand the eligibility criteria for the SELF program to meet the needs of those who need support most now.

Premier Higgs and Minister Dunn, please don't brush us off - the small business owners of our province deserve to be treated with fairness.

Gaye Cail  
Executive Director  
CANB

obtenu un diplôme de leur programme d'éducation et de formation sont aussi inadmissibles au soutien.

La subvention élargie pour le rétablissement des petites entreprises exclut toujours plus de 82% de nos membres, puisque la plupart d'entre eux n'emploient pas 2 à 99 personnes.

Nous avons vu un certain nombre de nos membres prendre la décision difficile de fermer leur entreprise parce qu'ils ne peuvent pas continuer à maintenir leurs dépenses professionnelles et personnelles avec le financement fédéral disponible.

Pour être clair, **l'Association de cosmétologie du Nouveau-Brunswick maintient que nos entreprises peuvent être ouvertes maintenant, en suivant tous les protocoles de santé et de sécurité existants.** Les cosmétologues sont des experts en assainissement, ils ont reçu une formation sur le contrôle des maladies infectieuses et ils maintiennent des environnements contrôlés en prenant des rendez-vous individuels avec leurs clients. Nous n'avons connaissance d'aucune transmission de la Covid-19 dans les entreprises de nos membres. Nous maintenons que les exemptions actuelles du gouvernement pour certaines entreprises sont injustes.

Nous demandons également que nos membres reçoivent un soutien du gouvernement provincial pendant toute période de fermeture - plus précisément, nous demandons que le gouvernement élargisse les critères d'admissibilité à l'Aide d'urgence aux travailleurs autonomes afin de répondre aux besoins de ceux qui ont le plus besoin de soutien maintenant.

Premier ministre Higgs et ministre Dunn, ne nous balayez pas du revers de la main - les propriétaires de petites entreprises de notre province méritent d'être traités avec équité.

Gaye Cail  
Directrice Exécutive  
ACNB